

## PLAN DE SECOURS

La procédure de déclenchement des secours est placée sous la responsabilité du directeur de plongée – DP (art. A322-72 du Code du Sport) qui réalise ou fait réaliser par des personnes compétentes le sauvetage, l'alerte et les premiers secours exigés par l'état de la victime, jusqu'à l'arrivée des secours médicalisés.



## **ORGANISATION / PRISE EN CHARGE VICTIME(S)**

Procéder au bilan de la victime :

## **CONSCIENCE, VENTILATION**

- ⇒ Faire prévenir le directeur de plongée
- ⇒ ALERTER LES SECOURS
- Faire l'appel des autres palanguées à leur sortie de l'eau
- Surveiller les autres membres de la palanquée de la victime
- Isoler le matériel de la victime (ordinateur)
- Veiller à l'accueil des secours
- Ouvrir la fiche d'évacuation de plongeur se trouvant dans le sac de secours

## **ALERTE**

### **NUMEROS D'URGENCE:**



#### **MESSAGE:**

Je suis xx. Je me trouve xx <u>(voir ci-contre)</u>. Nous avons un accident de plongée impliquant 1 (x) personne(s) de xx ans de sexe xx. En fonction du cas:

- ⇒ La victime est consciente et présente les symptômes suivants (...).
- La victime est inconsciente et ventile.
- La victime est inconsciente et ne ventile pas.

Nous avons procédé au traitement suivant : (aspirine, RCP, BAVU etc...)

### **NE PAS RACCROCHER**

# **SECOURS** (exemple de procédure en cas d'ADD)

- ⇒ **OXYGÈNE 100%** 15 litres par minute.
- ⇒ **RÉHYDRATER\*** eau, jus de fruit : 1 litre, sujet conscient.
- ⇒ ALLONGER ET RÉCHAUFFER ou mettre à l'ombre selon les conditions

NE JAMAIS INTERROMPRE UNE PROCÉDURE ENTAMÉE, MÊME EN CAS D'AMÉLIORATION. EN CAS DE DOUTE, AGIR COMME SI UN ACCIDENT ÉTAIT DÉCLARÉ. NE JAMAIS RÉIMMERGER UNE PERSONNE ACCIDENTÉE.

\*Possibilité, pour les sujets conscients ni allergiques ni intolérants de mettre à disposition de l'aspirine. Elle est administrée à la demande expresse de la victime.

## SITE DE PLONGEE

## LAC DU DER

Plage de Nuisement

Profondeur maxi 11 m

1 Rue du Port de Nuisement 51290 Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement – France

#### **Coordonnées GPS:**

N 48°36'10.08" E 4°44'57.408"

Site accessible en voiture

# MATERIEL DE SECOURS



# A la mise à l'eau ou au lieu précisé par le DP :

- Matériel d'assistance et de secours (O2)
- Défibrillateur
- Trousse de secours

# **HOPITAL / CAISSON**

#### Hôpital Maison Blanche

Service de médecine hyperbare 45 rue Cognac Jay 51092 REIMS CEDEX

Tel: 03 26 18 48 23 ou 03 26 06 07 08 Fax: 03 26 86 55 48

#### **ETABLISSEMENT APS**

Club des Hommes Grenouilles de Châlons-en-Champagne

Piscine Olympique 45 Bd Justin Grandthille

51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE N° affiliation FFESSM : 06 51 0276 Président : Jean-Claude RENAUD

## Numéros à contacter après l'accident

⇒ Information du préfet en cas d'accident grave (art. R322-6 CDS)

Président – Jean-Claude RENAUD : 06 63 39 69 50

Responsable technique – Emmanuel KLEIN: 06 83 61 75 61

Déclaration Assureur (dans les 5 jours)

AXA Cabinet LAFONT

Tél: 00 33 (0)4 68 35 22 26

### Annexe PLAN DE SECOURS

# AIDE A LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

# **SECOURIR**

Ne jamais ré immerger la victime.

Protéger la victime.

Faire le bilan conscience et respiration.

Mettre la victime en sécurité.

Mettre la palanquée sous surveillance.

# **LA VICTIME EST:**

#### **CONSCIENTE**

Assoir ou allonger
Administrer de l'oxygène avec un débit de 15 litres/minute minimum
Sécher, couvrir, abriter du vent Faire boire de l'eau
Questionner?
Symptômes récents, déroulement de la plongée, antécédents médicaux......
Noter les signes observables
Pâleur, troubles de la parole, vomissement.......
Surveiller et rassurer

#### **INCONSCIENTE et VENTILE**

Aider la ventilation en

ouvrant la combinaison
Position latérale de
sécurité
Mettre sous oxygène avec
un débit de 15
litres/minute
Sécher, couvrir, abriter du
vent
Contrôler la ventilation en
permanence et surveiller

attentivement

#### **INCONSCIENTE et NE VENTILE PAS**

Dégager le thorax

Placer sur le dos Basculer la tête en arrière Pratiquer la RCP, noter l'heure 30 compressions suivies de 2 insufflations à l'aide du BAVU avec oxygène avec un débit de 15 litres/minute Noyade: 5 insufflations 30 compressions suivies de 2 insufflations à l'aide du BAVU avec oxygène avec un débit de 15 litres/minute Mettre en place le défibrillateur Contrôler la ventilation Relayer souvent les sauveteurs N'interrompre le massage que lors de la prise en charge par les équipes spécialisées.